

Comité des Travaux historiques et scientifiques (CTHS). Bulletin archéologique du CTHS. 1908.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

# LES FOUILLES DU CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DE VILLEVENARD,

(MARNE),

PAR M. ROLAND,

Instituteur public, à Villevenard.

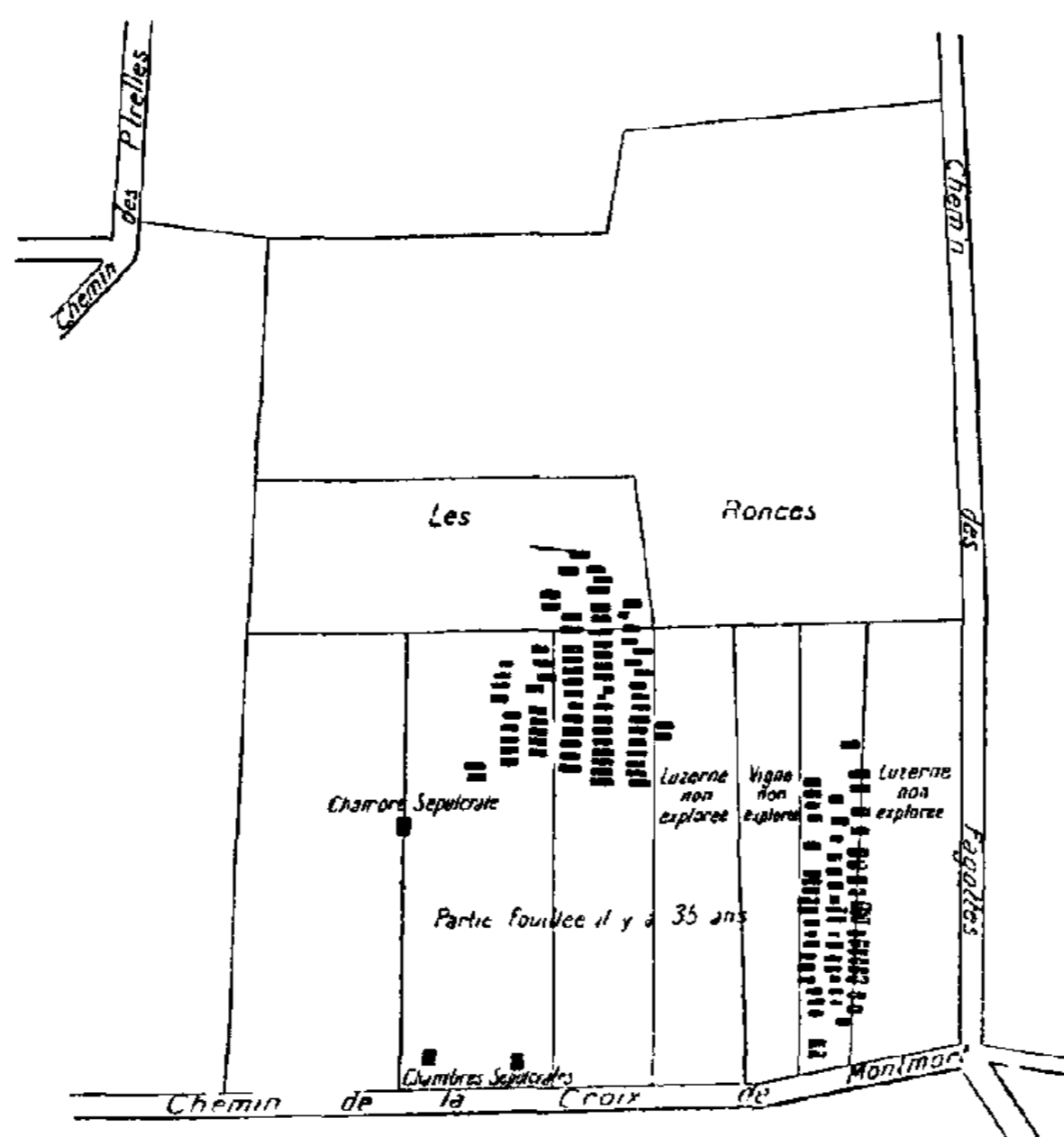
---

*Situation.* — Ce cimetière <sup>(1)</sup> a 80 mètres de long sur 90 mètres de large environ. Le terrain est en pente douce exposé au Midi. Il est situé à 800 mètres des marais de Saint-Gond qu'il regarde et à 400 mètres de l'extrémité orientale du village. Le sol est crayeux. Le lieu-dit s'appelle « Les Ronces ». Tout auprès se trouvent des chambres sépulcrales de l'âge préhistorique.

*Emplacement des tombes.* — Les tombes sont toutes orientées de l'Est à l'Ouest. A part quelques exceptions, l'inclinaison est la même. Elles sont disposées en rangées, séparées par des parois variant entre 0 m. 20 et 1 mètre. Ces parois sont quelquefois de la hauteur du banc de craie; parfois aussi elles sont très basses. Les tombes d'enfants font souvent perdre la direction des lignes. Dans ce cas, l'on rencontre des emplacements de plusieurs mètres carrés sans sépulture. Les rangées se perdent au fur et à mesure que l'on avance vers le sommet de la pente.

<sup>(1)</sup> Ce cimetière a été découvert et fouillé par M. le baron de Baye qui y a fait allusion dans son mémoire sur le *Cimetière de Bergères-lès-Vertus* (*Revue de Champagne et de Brie*, 2<sup>e</sup> sér., t. II [1890], p. 481); M. Deloche a publié dans la *Revue archéologique*, 3<sup>e</sup> sér., t. XV (1890), p. 179, une bague provenant de ce cimetière; les objets recueillis par M. de Baye font partie des collections qu'il a si généreusement données au Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye. — Nous donnons ici le résultat des fouilles que nous avons pratiquées dans le cimetière mérovingien de Villevenard en septembre 1907.

Les tombes, de dimensions variables, sont beaucoup plus profondes au centre du cimetière, où elles atteignent de 1 m. 25 à 1 m. 50. Sur les extrémités, on rencontre le fond de 0 m. 80 à 1 mètre. Les sépultures qui ont été ouvertes sur la hauteur se trouvaient presque à fleur de sol. Cette particularité est due probablement à la descente des terres sous l'action des eaux et des instruments aratoires. Toutes sont taillées dans la craie. Les parois et le fond présentent généralement des surfaces très unies.



Plan du cimetière mérovingien de Villevenard (Marne).

*Les tombes.* — 1° *Les pierres.* — De nature différente, elles sont presque toujours plates. On les rencontre surtout dressées contre les parois : aux pieds, à la tête, à la hauteur des cuisses et des épaules. Ces pierres ont été placées dans l'intention évidente de maintenir le corps. Celles de la tête (des silex), inclinées à 45° vers le Sud, semblent protéger cette partie du corps contre les terres de remplissage. Parfois, des pierres plus épaisses sont ou couchées ou dressées sur la poitrine et sur les genoux. Quelques tombes sont entourées entièrement de pierres dressées. D'autres n'en renferment aucune.

3° *Les corps.* — Les squelettes sont bien mieux conservés lorsque les corps ont été enterrés peu profondément. A 0 m. 75, l'anatomie se reconnaît très aisément. A 1 m. 20, les os, pour la plupart, ne constituent plus qu'une poussière jaunâtre. Les fémurs et les crânes sont les plus résistants à la décomposition. Les chairs se retrouvent sous forme de terreau noirâtre mélangé à la terre. Les corps ont été placés du levant au couchant. La tête regarde l'Est. Les hommes ont les mains pendantes sur les côtés et tiennent leurs armes. Les femmes ont les bras en croix sur le ventre ou les mains réunies à hauteur du bassin. Les vêtements ont disparu : quelques débris de toile adhèrent cependant encore à des plaques de ceinture.

*Remarques diverses.* — Les vases trouvés dans les tombes d'hommes et d'enfants mâles probablement sont placés droits ou couchés entre les jarrets ou aux pieds. Dans les sépultures sans vases, on rencontre des débris de fruits et des graines. Le fond des poteries est couvert d'un amas de filasse enchevêtrée. Des clous nombreux de toute forme et de toute dimension, avec ou sans trace de bois, et des débris rouges de cuir se trouvent surtout dans le voisinage de la tête. Les quelques pièces de monnaie recueillies étaient placées sous l'agrafe de la ceinture.

La plupart des sépultures ont été explorées entièrement ou en partie antérieurement. Les flèches de silex sont placées sous les armes; les scramasaxes sont couchés obliquement sur les cuisses ou pendent au côté droit, pointe en bas.

#### RÉCAPITULATION DES OBJETS DÉCOUVERTS.

*Armes.* — Scramasaxes de différentes dimensions avec traces de poignées de bois; un fer de lance<sup>(1)</sup> (0 m. 46), avec traces de bois dans la douille; un fer de lance à l'usage d'un enfant<sup>(2)</sup>; une hache<sup>(3)</sup>; des fers de couteaux, petites armes ou outils; pointes de flèches en silex.

<sup>(1)</sup> Lance du même type que le n° 1 de la planche X de Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule.*

<sup>(2)</sup> Type : Barrière-Flavy, pl. X, n° 2.

<sup>(3)</sup> Hache à tranchant en croissant tronqué; cf. Barrière-Flavy, pl. XVIII, n° 6.

*Ustensiles.* — Vingt vases poterie noirâtre, unie ou ornée de hachures droites, obliques, de cercles horizontaux en relief<sup>(1)</sup>; deux cruches à une anse, poterie grossière d'un gris sale; une cruche jaunâtre à une anse tournée à la main; une cruche de terre noirâtre dont l'anse a disparu; deux vases à anses, dont l'un en forme de gourde<sup>(2)</sup> et orné de zigzags; une aiguière, poterie plus lourde; une cruche sans anse; deux plats ébréchés; deux vases de terre en forme de fiole; une fourche; une branche de ciseaux.

*Habillement.* — Plaques de baudrier et de ceinturon oblongues ou carrées avec 5, 4, 3 boutons, quelques-unes incrustées d'argent; boucles de ceintures en fer de toutes dimensions; boucles de ceintures en bronze, bronze argenté, rectangulaires ou ovales, de toutes dimensions, quelques-unes avec dessins; boutons avec dessins grossiers; épingles de fer; chaînette de bronze; une boucle de bronze argenté ornée de dessins.

*Bijoux.* — Bagues de bronze; bague d'argent; bague d'or à haut chaton avec pierre verte; boucles d'oreilles avec polyèdres d'argent ornés de verres rouges; des épingles de bronze argenté; deux colliers de perles, de verre de couleur, pâte de verre et ambre, dont un avec monnaie insérée dans le chapelet; deux colliers d'ambre, à l'usage d'un enfant; des perles de verre isolées, un torques d'enfant en fer; une fibule à sommet arrondi et rayonné en bronze avec grenats cloisonnés formant une tête d'hippogriffe, motifs géométriques décoratifs; des fibules circulaires de bronze; une autre fibule.

*Divers.* — Quatre pièces de monnaies romaines. Débris de fer, dont l'un incrusté d'argent.

ROLAND.

<sup>1)</sup> Vases présentant la figure de deux cônes tronqués joints par leur base, de la forme du n° 7, pl. LXXVI, du n° 4, pl. LXXVII, des figures 91 et 92 (t. I, p. 243), de Barrière-Flavy.

<sup>2)</sup> L'une des faces de la gourde est plate, l'autre très fortement bombée.